

terrain est la preuve de cette assertion ; mais à une époque sans doute bien reculée, cette décharge du côté du sud a pu être bien plus resserrée qu'elle ne l'est actuellement, et a dû par conséquent être insuffisante pour l'écoulement des eaux qui arrivaient en ce lieu. Alors ces eaux grossies continuellement ont dû refluer et se répandre dans ce bassin, le remplir, et enfin former un lac.

Dans la suite des temps, une crue subite et extraordinaire des eaux, ou simplement leur travail lent mais continu sur des terres peu solides, ou toute autre cause, ont pu élargir la décharge de ce lac, le creuser et enfin former une issue assez spacieuse pour laisser écouler non seulement les eaux de la rivière, mais celles aussi qui formaient le lac, et qui, n'étant plus alimentées par de nouvelles eaux, ont fini par laisser à sec le terrain qu'elles couvraient auparavant. Au reste, tout ceci n'est qu'une supposition que la vue et l'inspection du terrain font former, et qu'une multitude d'exemples rendent très probable.

La rivière Jacques-Cartier, dans plusieurs endroits de son cours, est fortement encaissée dans un lit profond et large, que bornent, du côté des Ecureuils, une côte très élevée et formée en partie de tuf, et de l'autre côté, un plateau de moindre élévation que la côte opposée, et en quelques parties plus surbaissée encore : il est formé en presque totalité de terre grise caillouteuse, et très bonne pour le blé.

A quelques arpents plus bas que le pont Royal sur la rivière Jacques-Cartier, les eaux ont pratiqué un chemin souterrain de huit à dix arpents de longueur. C'est comme un canal de cinq ou six pieds de largeur, et dont l'ouverture aux basses eaux paraît avoir la même hauteur, cinq ou six pieds. Ce canal est toujours plein d'une eau profonde, dans laquelle on a remarqué que les poissons blessés ou fatigués des efforts qu'ils ont fait pour surmonter les rapides et les courants, viennent se reposer, se remettre de leurs fatigues, et se guérir de leurs blessures, quand elles ne sont pas trop considérables : ce qui a fait donner à ce lieu ou à ce canal souterrain, qui se décharge à son autre extrémité dans la même rivière, le nom de *l'hôpital*.

Enfin, il y a encore une chose dont nous croyons devoir faire mention, c'est l'existence d'une flaque d'eau ou lac souterrain, qui se trouve dans le lieu nommé *les Brûlés*. Ce lac se trouve